

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2019**

Délibération
n° 2019.10.314

Clause d'insertion :
attribution d'une
subvention au Fonds
d'Assurance
Formation du Travail
Temporaire (FAFF TT)
dans le cadre du
guichet unique clause
d'insertion

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2019**

Secrétaire de séance : Denis DUROCHER

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Laïd BOUAZZA, José BOUTTEMY à Véronique ARLOT, Danielle CHAUVET à Anne-Sophie BIDOIRE, Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Jean-Claude COURARI à Jean-Marie ACQUIER, Michel GERMANEAU à Denis DOLIMONT, Joël GUITTON à Philippe VERGNAUD, Elisabeth LASBUGUES à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Pascal MONIER à Véronique DE MAILLARD, François NEBOUT à Annie MARAIS, Jean-Philippe POUSSET à Vincent YOU, Christophe RAMBLIERE à Michel BUISSON, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN, Eric SAVIN à Gilbert CAMPO

Excusé(s) :

André BONICHON, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Danielle CHAUVET, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Michel GERMANEAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2019

**DELIBERATION
N° 2019.10.314**

EMPLOI

Rapporteur : Madame PIERRE

CLAUSE D'INSERTION : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU FONDS D'ASSURANCE FORMATION DU TRAVAIL TEMPORAIRE (FAFF TT) DANS LE CADRE DU GUICHET UNIQUE CLAUSE D'INSERTION

La promotion de l'insertion au travers de la commande publique est l'une des priorités fortes pour GrandAngoulême. Depuis 2006, plus de 350 000 h de travail ont été mobilisées en faveur de demandeurs d'emploi en difficulté (90% de niveau infra 5) dont 76% issus des quartiers prioritaires. Depuis 2009 et l'élargissement des clauses à l'ensemble des marchés, les opérations hors ORU représentent 37% des obligations d'insertion.

Afin de mener ce travail, GrandAngoulême avait constitué un guichet unique chargé de faciliter la rédaction des pièces administratives et d'accompagner les entreprises dans la réalisation de leur engagement en matière d'insertion. De plus, ce dispositif a permis de contrôler la mise en œuvre des démarches d'insertion et de veiller à la construction de véritables parcours d'insertion en faveur des personnes bénéficiaires.

Face au développement et à la diversification des opérations faisant l'objet de clauses d'insertion sur l'ensemble du territoire Charentais, GrandAngoulême, les services de l'Etat et le Conseil Départemental se sont associés afin de créer et cofinancer un guichet unique départemental.

Ainsi, GrandAngoulême et ses partenaires ont mis en place en 2018, une plateforme à l'échelle du territoire départemental afin de suivre et d'accompagner la mise en œuvre des clauses d'insertion.

Cette plateforme, intervenant sur l'ensemble du Département de la Charente, a permis d'accompagner et de suivre les clauses d'insertion dans des marchés lancés par GrandAngoulême, les communes d'Angoulême, Soyaux, La Couronne, l'Isle d'Espagnac ainsi que des bailleurs sociaux du territoire.

Au 31 août 2019, ce sont près de 23 696 heures d'insertion qui ont été réalisées au profit de demandeurs d'emploi du territoire (45 866 heures sur l'ensemble du Département). La plateforme est financée par GrandAngoulême (15 000 €), la DIRECCTE (20 000 €) et le Conseil Départemental (25 000 €).

Il est rappelé que ne peut pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie et emploi du 2 octobre 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention de 15 000 € au Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les documents afférents.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| Certifié exécutoire : | |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 22 octobre 2019 | <u>Affiché le :</u> 22 octobre 2019 |